

Instruction générale ministérielle sur la sécurité des points sensibles militaires

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Instruction générale ministérielle sur la sécurité des points sensibles militaires / Ministère de la Défense, Etat-Major des Armées, Division Emploi

Autre(s) responsabilité(s) : France, Ministère de la défense 1936-.... - Éditeur scientifique
France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique

Éditeur, producteur : Paris : Atelier d'impression de l'Armée de Terre, 1982

Description matérielle : 1 vol. (80 p.) ; 30 cm

Note(s) : N° 2150/DEF/EMA/EMP.2/DR TTA 189 Approuvée par le ministre de la Défense, sous le n° 35017 en date du 7 juillet 1982. Annule et remplace l' I.G.M. n° 3600/DEF/EMA/EMP.2/DR du 17 novembre 1975 TTA. 189

Sujet - Collectivité : France Armée.

Sujet - Nom commun : Armées
Administration militaire
Armées -- Mesures de sûreté

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Guides pratiques